

Monsieur Hubert FALCO
Secrétaire d'Etat à la Défense et
aux Anciens Combattants
14 rue St Dominique
75007 Paris

Cagnes sur Mer, le 7 décembre 2009

Nos réf. : D LL/CGC

Monsieur le Ministre,

Dans l'hebdomadaire « Valeurs Actuelles » du 12 octobre 2009 on y apprend que le cinéaste franco algérien Rachid Bouchared s'apprêtait à mettre en scène un plaidoyer pro-FLN sous le titre « Hors-la-loi » considéré comme la « plus grosse production cinématographique jamais réalisée en Afrique et au Maghreb. » dont le coût s'élève à 20 millions d'euros, soit le quart financé par l'Etat algérien et 15% par la France.

25 minutes seraient consacrées aux « massacres de Sétif », le film étant diffusé en avant-première le « 8 mai » 2010, en présence d'officiels algériens, à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de l'émeute nationaliste dite « fondatrice ».

« Les porteurs de valise qui ont participé à aider la cause algérienne ont aussi leur place dans mon film », ajoute Rachid Bouchared.

Une nouvelle fois un manichéisme bien pensant veut mettre la France en accusation et elle seule, comme si du côté du FLN aucune exactions contre le peuple algérien et nos compatriotes, aucun crime de guerre contre les soldats français ou harkis n'avaient jamais été commis.

C'est le Centre National du Cinéma qui a apporté un concours financier qu'il a pourtant refusé au film d'Andrej Wadja « Katyn » ; alors que les blessures restent ouvertes, on peut s'interroger sur cette volonté d'encourager une repentance permanente que le Président de la République à plusieurs fois condamné.

A défaut de pouvoir intervenir sur le CNC, je vous saurais gré de bien vouloir veiller à ce que la sortie du film ne puisse être cautionnée par les officiels français.

Dans l'attente et vous remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Lionnel LUCA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

*Le Secrétaire d'Etat à la Défense
et aux Anciens Combattants*

Hubert Falco

Paris, le 15 JAN. 2010

N/Réf : CAB/FD/N° 619

Monsieur le Député,

Votre lettre à propos du film *Hors la loi* réalisé par le cinéaste Rachid Bouchared a retenu toute mon attention.

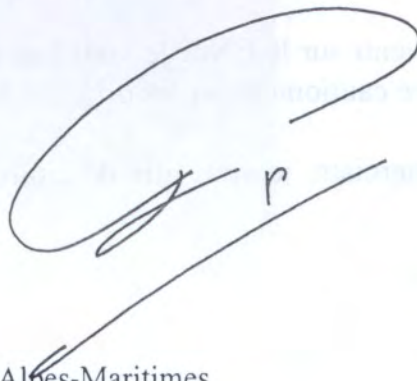
Le Service historique de la Défense, que j'ai saisi pour analyser le contenu historique du scénario, confirme qu'un certain nombre d'erreurs et d'anachronismes en parsème l'écriture.

Ces invraisemblances, parfois grossières, montrent que la rédaction du scénario n'a été précédée d'aucune étude historique sérieuse. Elles ne manqueront pas d'être relevées par les spécialistes lors de la sortie du film en salles.

Au vu de ces éléments, et sous réserve que la version définitive du film n'y apporte aucun correctif, il semble difficile que les pouvoirs publics puissent soutenir un film qui livre de notre histoire une version aussi peu crédible.

Je veillerai pour ma part, au nom de la défense de la mémoire qui relève de mes attributions, à ne pas cautionner ce film.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Hubert FALCO

Monsieur Lionnel LUCA
Député de la Nation
Vice-président du Conseil général des Alpes-Maritimes
14, rue Jean-Raimond Giacosa
06800 CAGNES-SUR-MER

Le Premier Ministre

Paris, le

19 JAN. 2010

Monsieur le Député, *Cher ami,*

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la lettre que vous avez adressée à Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants, concernant le film « Hors-la-loi » du cinéaste Rachid BOUCHARED.

J'ai pris bonne note de votre démarche et des arguments qui la motivent.

En tout état de cause, je ne manquerai pas de me tenir informé de la réponse qui sera réservée à cette affaire par Monsieur Hubert FALCO.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dei tui

Fillic FL

François FILLON

Monsieur Lionnel LUCA
Député des Alpes-Maritimes
14, rue Jean-Raimond Giacosa
06800 CAGNES SUR MER

Repentance

Réagissant à nos révélations sur la sortie le 8 mai prochain (anniversaire des émeutes de Sétif de 1945) du film *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb, rendant hommage aux "porteurs de valises" du FLN durant la guerre d'Algérie (lire notre dossier sur les pieds-noirs, dans *Valeurs actuelles* du 22 octobre 2009), le député UMP des Alpes-Maritimes, Lionnel Luca, vient d'écrire à Hubert Falco, le secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Dénonçant le « manichéisme » et l'esprit de « repentance » du film, financé à 25 % par l'État algérien et à 15 % par le Centre national du cinéma français, Luca demande à Falco de « veiller à ce que la sortie du film ne puisse être cautionnée par les officiels français ».